

LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Cognac, août/septembre 2021

Mesdames, Messieurs,
Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 13 août 2021 à 17 heures, dans la salle de réunion communale.

Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt.

Assemblée générale ordinaire du vendredi 13 août 2021 à 17 heures.

Par les soins du Conseil d'Administration les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à notre assemblée générale 2021.

La séance est ouverte à 17 heures, par Jean-Louis Desvignes, Président.

Pour le bureau sont présents :

Mesdames Claudine BONNEFILLE, Mireille VIALA, Monique GRAS, et Messieurs Jean TROUCHAUD, Jean-Louis DESVIGNES.

Excusés : Paulette FERRIER, Annie TERNISIEN, Anne CAILLE, Muriel MENUET, Jean-Marie CAILLE, Laurent VIALA, Yann ROMANET, Jean-Marc DAUBOS.

Nous ont fait, en outre, le plaisir d'assister à cette AGO six (6) autres membres de l'association.

Monsieur Cyril BRESSET, Maire de Cognac, est présent à notre assemblée.

Au total 12 personnes sont présentes et 33 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée par voie postale ou bien par messagerie électronique. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 61 (nombre total d'adhésions pour 2021 à confirmer en fin d'année). Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer. (Discussion avec Mireille VIALA au sujet du nombre d'adhérents qui est effectivement important pour notre petite commune et notre association).

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie et à l'activité de notre association.

Le président rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.

Rapport moral, d'activité et perspectives :

« Nous avons à nouveau cette année retrouvé le lieu habituel de nos AGO, mais dans les conditions que vous connaissez sur le plan sanitaire : nous devons donc respecter les fameux gestes barrières ; je vous remercie de votre aide sur ce point, et de votre compréhension.

Où en sommes-nous cet été :

1991 - 2021 : voici 30 ans que notre association a été créée !

Au mois d'octobre 1991, après l'été pendant lequel nous avons commencé à travailler sur le site à débroussailler et à dégager ce qui pouvait l'être, et à réfléchir à ce qu'il nous fallait mettre en place pour réaliser l'opération, nous avons déposé les statuts de l'association.

Nous ne nous rendions pas vraiment compte de l'ampleur de la tâche qui nous attendait (privilège de notre relative jeunesse à l'époque ?), et n'envisagions pas une pareille durée de 30 ans pour ce projet.

Nous n'avions pas non plus idée des bons moments que cette aventure allait nous procurer !

Nous y voici donc ! J'ai une pensée pour ceux qui à l'origine de sa restauration, ou qui nous avaient rejoint entre temps, nous ont quittés depuis : nous les avons toutes et tous dans notre mémoire et dans notre cœur !

Notre moulin est là et nous devons en être fiers ! Il vit maintenant pour toutes et tous et nous devons poursuivre ce travail en le faisant fonctionner, avec ce que cela suppose d'entretien, de réparations, et si possible nouvelles idées d'utilisation, de créations originales, d'animations, et de moments de convivialité pour notre village.

Je ne termine pas sans remercier bien vivement tous ceux qui, tout au long de ces années, ont participé à ce succès en apportant leurs aides financières (commune de Cognac, structures publiques et privées - voir ci-après les remerciements) et surtout vous tous qui, en adhérant fidèlement chaque année à l'association, avez ainsi contribué à sa pérennité et à son dynamisme toujours renouvelé !

Le marché du samedi matin a repris ; c'est l'occasion de nous y retrouver, pendant quelques semaines, autour de notre stand, pour un petit moment de convivialité et enregistrer vos adhésions comme d'habitude, tout en respectant au mieux, là aussi, les fameux « gestes barrières ».

Sur place au moulin : Nous n'avons pas réalisé ce qui était prévu depuis l'an dernier que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur : pour le nettoyage des abords nous avons fait intervenir comme l'an passé une entreprise pour quelques heures de débroussaillage à renouveler chaque année, et de petits travaux : cette année travaux d'entretien des menuiseries et boiseries par le chantier d'insertion organisé par la mairie, début août.

Le joint du boîtier n'est pas encore remis en état.

Autre joint à remplacer cette année : celui de la vanne dans le bassin.

Nous reprendrons cela dès que possible. Les idées évoquées pendant les dernières AGO restent d'actualité : contacter un meunier en exercice, et la fédération des amis des moulins.

Les visites du moulin sont toujours plus ou moins en suspens... même si elles ont un peu repris ces jours-ci (environ 25 personnes en 3 visites de ces derniers jours dont 20 personnes le 14 juillet avec les chasseurs)

Au sujet des visites du moulin : (la parole à Mireille VIALA) : en raison de l'épidémie peu de visites et parfois les clés du moulin ont été confiées aux visiteurs sans aucun problème.

Curage du bassin : rien de prévu cette année, il est relativement propre et l'eau restait suffisante jusqu'à ces jours-ci, mais il faudra bientôt prévoir le curage, peut-être pour 2022, car il ne faut pas trop attendre en raison des difficultés que ce travail représente.

Les rendez-vous traditionnels de l'été :

Le samedi matin : adhésions sur le marché de Cognac ;

Pas de visites le samedi matin mais prises de RV pour le lendemain dimanche matin ou un autre jour de la semaine ou sur demande et RV à un autre moment.

La journée du 14 juillet : visite le matin avec casse-croûte sur place à 10 heures 30 avec l'association des chasseurs : elle a pu avoir lieu cette année et a connu un grand succès avec de très nombreux participants : une vingtaine !

Aujourd'hui vendredi 13 août à 17 heures : Assemblée Générale Ordinaire de l'Association :

En septembre : participation aux journées du patrimoine (à confirmer), les deux après-midi de 15h à 18h.

(Le détail des diverses manifestations estivales dans notre commune vous sera communiqué en temps utile)

Ne manquez pas de consulter les panneaux d'affichage, et de nous communiquer vos adresses électroniques, nous pourrons ainsi vous tenir informés plus facilement et rapidement :

**ATTENTION désormais : Nouvelle adresse de l'association :
mouindelamouleyrette@gmail.com**

L'adresse du président : jldesvignes@orange.fr reste toujours valide, mais pour vos correspondances au sujet du moulin préférez, s'il vous plaît, directement l'adresse de l'association ci-dessus.

Différents autres rappels :

Rendez-vous sur le site internet toujours d'actualité !

Les classeurs des photos de la restauration réalisées par Jacques Bonnefille, ainsi que les vidéos des restaurations du moulin de Castel, à La Rouquette, le moulin de M. VIALA, et de notre restauration, sont

disponibles, à la demande, sur clé USB. Remarque habituelle de Mireille à ce sujet : ne pas publier sur internet pour éviter tout risque de piratage (à réserver à un usage privé).

Les cartes postales : renouvelées l'an dernier, à voir, à faire connaître, et à acheter !

Manifestez-vous si vous êtes intéressé par l'aspect technique du fonctionnement du moulin, et à bientôt sur place !

Intervention de M. le Maire : M. Cyril BRESSET nous invite et nous incite à réfléchir à de nouvelles animations autour du moulin : il faut faire vivre le moulin. Interventions diverses dont celle de Claudine BONNEFILLE au sujet du sentier botanique à relancer.

Mireille insiste sur la question de la sécurité dans l'accès au moulin, notamment coté RD sur le bassin : nous avons fait au mieux mais il y aura toujours des « indisciplinés, casse-cou » pour essayer de franchir malgré tout le grillage ou toute autre forme de système de sécurité. Que faire de plus ?

A prévoir (Ph. DE ROBERT) une signalétique pour préciser que l'accès au moulin doit exclusivement se faire par le chemin existant et balisé à cet effet.

Contactez M. CAZALET qui pourrait nous procurer les panneaux nécessaires.

Remerciements :

Je renouvelle mes remerciements à tous les intervenants au succès de notre moulin, et notamment à toute l'équipe de la municipalité de Cognac.

Comme chaque année et c'est bien normal j'adresse également tous mes remerciements à :

Anne et Jean-Marie CAILLE, Laurence CAILLE et Eric KIENNEMANN pour la maintenance du site Internet.

Et encore à tous ceux qui ont permis au projet de se concrétiser : Conseil Départemental du Gard, Région Languedoc Roussillon (Occitanie), Parc National des Cévennes, Fondation RTE, vitrages St Gobain.

Bien entendu tous les membres de notre association qui marquent, sans défaillance chaque année, par leurs nombreuses adhésions, leurs encouragements et leur soutien.

Enfin aux membres de notre bureau qui participent tous d'une manière ou d'une autre à cette bonne marche de notre association.

Il s'ensuit un petit tour de table au cours duquel un nouvel adhérent se présente : Martial BOUSSEAU de Nivolède que nous accueillons parmi nous avec plaisir.

Discussion sur les différentes questions évoquées avant de passer au vote.

Le rapport moral du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité. Le président remercie l'assemblée.

Rapport financier :

Pour 2021 je vous donnerai quelques chiffres de notre situation qui reste bonne, notamment grâce à vous tous et à vos adhésions et dons : Voir ci-après.

Le président a mis à la disposition des participants les comptes ci-après.

Compte d'exploitation 2020 (définitif) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances :	409,50 euros	1) Adhésions :	2 785, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :	78,00 euros	2) Visites / ventes :	72,00 euros
3) Loyer (commune) :	néant	3) Subventions :	néant
4) Travaux *	360, 00 euros	4) Produits bancaires :	64, 55 euros
5) Achats cartes postales	55,00 euros	5) Dons :	70, 00 euros
6) Frais (timbres, copies)	117,00 euros	6) Manifestations :	néant
7) Divers		7) Divers :	néant
Total charges :	1 019, 50 euros	Total produits :	2 991, 55 euros

Résultat : bénéfice : 1 972, 05 euros

(Explications : peu de travaux, et très bon niveau des adhésions, et des visites/ventes, dons)

*Détail des travaux : Débroussaillage (ent. Hébrard) = 360, 00 euros.

*Achats = cartes postales = 55, 00 euros.

2021 (provisoire au 13/08/2021) :

Charges :		Produits :	
1) Assurances :	406, 00 euros	1) Adhésions :	965, 00 euros
2) Frais bancaires (LBP) :	78 euros ?	2) Visites / ventes :	++ 5, 00 euros
3) Loyer (commune) :	néant	3) Subventions :	
4) Travaux *	396, 00 euros ?	4) Produits bancaires :	
5) Achats matériels :	120, 20 euros ?	5) Dons :	++ euros
6) Frais (timbres, copies) :	? euros	6) Manifestations :	
7) Divers :		7) Divers :	
Total charges :	1 000, 20 euros	Total produits :	970 euros

Résultat : (provisoire et non significatif) : -30 euros (il restera à actualiser d'une part quelques dépenses comme les frais bancaires, frais divers, petits travaux, etc. -voir ci-dessous, et d'autre part les recettes : adhésions du 13/08 au 31/12/2021 (remarque de M. TROUCHAUD), visites payantes et ventes -cartes postales, produits bancaires, dons éventuels...)

***Détail des travaux : juillet 2021 travaux de débroussaillage pour 396, 00 euros (à confirmer facture non reçue à ce jour) et chantier d'insertion fournitures 120, 20 euros (idem).**

Montant des adhésions (rappel pour 2020 : 2 785, 00 euros - année exceptionnelle!)

Il faudra faire un petit effort en 2021 !),

Pour 2021 au 13 août : 965, 00 euros, pour 61 adhésions, résultat à confirmer en fin d'année 2021

Remarque de Jean-Philippe PIERRE : le marché du samedi, jour où les touristes arrivent ou repartent, est-il bien placé dans la semaine ? Il semble difficile de trouver un autre jour compte tenu de tous les autres paramètres à prendre en compte. Discussion animée : La solution partielle consistant surtout à faire connaître le moulin par des documents (flyers) à distribuer dans les gîtes ruraux et autres hébergements. Aménagement d'une « niche » quelque part dans le village contenant divers renseignements sur le moulin.

Autres frais à prévoir pour 2021 ou début 2022 :

- réapprovisionnement des cartes postales et magnets ou autres supports promotionnels : a priori non.
- le joint du boîtard, du blé : ces dépenses éventuelles seront à chiffrer.
- fin des petits travaux de débroussaillage, et travaux plus importants d'aménagement du site, coté bassin, ancien chemin d'accès, etc.

- Avoirs sur nos comptes : Au 13 août 2021
 - o 3 647, 38 euros sur le compte courant
 - o 12 457, 72 euros sur le livret A.

et pour 2021 chèques adhésions 2021 en cours d'encaissement 925,00 euros et espèces en caisse 563,00 euros.

Rappel : comme chaque année ce sont les **adhésions** qui permettent d'assurer tous nos engagements : **elles sont donc très importantes pour nous, merci à tous !**

Il faut quand même noter que pour une petite commune comme la notre le nombre d'adhérents à l'association est relativement important.

Vote sur l'approbation des comptes 2020 au vu de la situation définitive ci-dessus : adopté à l'unanimité.

Questions sur le rapport financier 2021 :

Affectation du résultat : comme chaque année nous vous proposons un report à nouveau :

Approbation des comptes, affectation du résultat, quitus aux administrateurs :

Eléments plus complets en fin d'année civile : je vous propose donc de reporter le vote sur cette situation financière à la prochaine AGO (2022)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année 2021 sont renouvelables, élus en 2018 :

Claudine BONNEFILLE, Laurent VIALA, Yann ROMANET, Jean-Marc DAUBOS.

Claudine BONNEFILLE nous fait part de sa décision de renoncer, à compter de ce jour, à sa fonction de vice-présidente : l'assemblée prend acte de cette décision, et remercie Claudine BONNEFILLE pour son aide et sa participation au cours de ces dernières années.

Le renouvellement des autres membres du bureau est soumis à l'assemblée : **ils sont réélus à l'unanimité.**

Vacance du poste de trésorière et de trésorier adjoint :

Philippe DE ROBERT, membre de l'association, qui s'est manifesté à la lecture du CR AGO 2020 afin d'intégrer notre conseil d'administration et de se charger du poste de trésorier est élu à l'unanimité !

Par ailleurs Jean-Philippe PIERRE, nouveau membre de l'association, nous fait part de son intérêt pour le moulin et son fonctionnement : sollicité il accepte d'intégrer notre bureau et est également élu à l'unanimité.

Merci à Philippe DE ROBERT et à Jean-Philippe PIERRE, et un grand merci à toutes et tous !

Voici donc la composition actualisée du conseil d'administration pour 2021/2022 :

Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2020, renouvelable en 2023

- Vice-Président(e) : poste à pourvoir
- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2019, renouvelable en 2022
- Secrétaire adjoint : Anne CAILLE, réélue en 2020, renouvelable en 2023
- Trésorier : Philippe DE ROBERT, élu en 2021, renouvelable en 2024
- Trésorier adjoint : Poste à pourvoir

• Membres du bureau :

Annie TERNISIEN, réélue en 2020, renouvelable en 2023

Jean-Marie CAILLE réélu en 2019 renouvelable en 2022

Paulette FERRIER, réélue en 2019, renouvelable en 2022

Jean TROUCHAUD, réélu en 2020, renouvelable en 2023

Monique GRAS, élue en 2020, renouvelable en 2023

Laurent VIALA, réélu en 2021, renouvelable en 2024

Yann ROMANET, réélu en 2021, renouvelable en 2024

Jean-Marc DAUBOS, réélu en 2021, renouvelable en 2024

Muriel MENUET, élue en 2019, renouvelable en 2022

Jean-Philippe PIERRE, élu en 2021, renouvelable en 2024.

Remerciements à tous.

Questions diverses/réponses, remarques et suggestions, projets, perspectives

Fixation des tarifs et modes de fonctionnement :

tarifs : maintien du prix de la visite (2,00 euro et 1,50 euro par groupe de 10)

et mode de fonctionnement à discuter : qui sera disponible pour faire visiter et fonctionner le moulin ?

Cotisation à l'association maintenue à 10 euros (discussion habituelle à ce sujet).

Chantier d'insertion nous sommes toujours preneurs. Il y aura toujours à faire sur les abords, mais aussi à l'intérieur : travaux d'entretien, peinture (porte, roudet, garde-corps), etc.

L'association prendra en charge l'achat du matériel nécessaire : peinture, lasure, etc.

Nous avons besoin de main d'œuvre. Cette année l'association prendra en charge le coût de l'achat des fournitures pour un montant de 120, 00 euros, en cours avec la mairie.

Formation de personnes volontaires et susceptibles de faire visiter le moulin quand il sera à nouveau en état de fonctionner et d'être visité.

A la demande de Philippe DE ROBERT : Prévoir une demi-journée de formation pour les nouveaux membres du bureau mais aussi pour toute personne intéressée (adhérent), en septembre ou octobre.

La convocation se fera par mail.

Rappel : préparer une fiche mémo pour aider aux visites du moulin.

Préparation de publication retraçant l'histoire du moulin ; puis de sa restauration (Mireille).

Disponible : traduction en Anglais et en Allemand par Anne et Emma LEVI de nos documents historique de la restauration et coupe du mécanisme avec le nom des différentes pièces.

Autres questions diverses : concours d'idées à la demande de M. le Maire.

Toujours d'actualité à la suite de l'intervention de M. TROUCHAUD en 2019 :

Solliciter la participation ou le parrainage d'un membre d'honneur connu à rechercher dans nos relations, afin de dynamiser notre conseil d'administration et la notoriété de notre association.

Il est finalement constaté la difficulté de cette démarche mais nous devons tous avoir cette idée à l'esprit, au cas où ... (longue discussion et diverses nouvelles propositions).

Rappels divers :

Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations, nos adhérents (et nos futurs adhérents) qui disposent d'une adresse électronique peuvent nous la faire connaître :

ATTENTION désormais : Nouvelle adresse de l'association :
moulinde lamouleyrette@gmail.com

L'adresse du président : jldesvignes@orange.fr reste toujours valide, mais pour vos correspondances au sujet du moulin préférez, s'il vous plaît, directement l'adresse de l'association ci-dessus.

Vous pourrez ainsi recevoir nos communications plus rapidement. Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite sur le secteur de Cognac ou le cas échéant par la Poste.

La cache déposée par des adhérents, amateurs de géocaching, sous le pseudonyme de Jean Meunier, est toujours en place sous la définition et l'adresse Internet :
https://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX_moulin-de-la-mouleyrette

Intervention de Philippe DE ROBERT proposant l'étude de la création d'un site internet(ou l'amélioration de l'actuel ?) afin de pouvoir être plus facilement en contact avec nos adhérents et nos contacts, les informer des évènements autour du moulin (visites organisées, ou autres manifs) et surtout de la trésorerie de l'association, leur permettre de cotiser par ce biais, annuellement, envoi d'imprimé fiscal, et pourquoi pas d'organiser ponctuellement si l'occasion se fait un « crowdfunding », financement participatif, appel aux dons, sur un petit projet particulier à mettre en place.

Mireille : organiser un « forum », entre membres de l'association. A discuter.

Concernant les visites : elles sont proposées en ce moment sur rendez-vous. Contacts :

- Mairie de Cognac (heures ouvrables) : 04 66 85 27 88
- Café de Cognac : 04 66 85 28 84
- Mireille Viala : 09 67 06 38 58
- Jean-Louis Desvignes : 06 84 66 45 72
- Philippe DE ROBERT : 06 13 61 10 72
- Jean-Philippe PIERRE : 06 30 09 44 14.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h 30.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailier, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulinde lamouleyrette@gmail.com

Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Août 2021

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2020, renouvelable en 2023

La Gurailler, cidex 2150, 30460 COGNAC

- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2019, renouvelable en 2022

L'Hoste, 30460 COGNAC

- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2020, renouvelable en 2023

210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI

- Trésorier : Philippe DE ROBERT, élu en 2021 renouvelable en 2024

Lascours, 30460 COGNAC

- Membres du bureau :

Annie TERNISIEN, réélue en 2020, renouvelable en 2023

Jean-Marie CAILLE réélu en 2019 renouvelable en 2022

Paulette FERRIER, réélue en 2019, renouvelable en 2022

Jean TROUCHAUD, réélu en 2020, renouvelable en 2023

Monique GRAS, élue en 2020, renouvelable en 2023

Laurent VIALA, réélu en 2021, renouvelable en 2024

Yann ROMANET, réélu en 2021, renouvelable en 2024

Jean-Marc DAUBOS, réélu en 2021, renouvelable en 2024

Muriel MENUET, élue en 2019, renouvelable en 2022

Jean-Philippe PIERRE, élu en 2021, renouvelable en 2024.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)
Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailler, cidex 2150, 30460 Cognac
Moulin.mouleyrette.free.fr moulindelamouleyrette@gmail.com
